

**Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du  
Canada français**  
Série F1 : Fonds des colonies - 5

Cameron Nish

Volume 45, Number 2, July–September 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1003677ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1003677ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Nish, C. (1969). Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français : série F1 : Fonds des colonies - 5. *L'Actualité économique*, 45(2), 356–398. <https://doi.org/10.7202/1003677ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Inventaire des documents relatifs à l'histoire économique du Canada français

## Série F1 : Fonds des colonies-5

1710

21. Paris, s.d. « 26243 L 3. 9. Pour le Suplement des depenses des marchandises Et munitions Employées aux fortifications de Plaisance 1710. » (Ordre donné au Sieur Gaudion, trésorier en exercice en 1710, de payer des fonds dudit exercice et de rapporter la présente, l'ordonnance du sieur de Costebelle et autres acquits nécessaires.) f 20.

16. s.d. « Reponses du S'r Goutin sur les vivres marchandises et munitions envoyees en 1710 des magazins de Quebec au port Royal de l'Acadie et autres depenses faites tant pour le fret desd. farines marchandises et munitions que pô auês frais Extraord'res pour le secours de lad. Colonie en lad. année 1710. » f 20.

16. s.d. « Etat des fonds necessaires pour les depenses de l'Acadie pendant l'année 1710. » (Pour les fortifications, les appointements, les gratifications, solde et entretien de 4 compagnies, autres dépenses ; somme totale ; récapitulation.) f 27-28.

16. s.d. « Comparaison des charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'Occident de l'année 1709 avec celles pour la presente année 1710. » (Pour les officiers de guerre et garnisons ordinaires, à Québec, Montréal, Trois-Rivières ; les maisons religieuses à Québec Montréal ; les officiers de justice à Québec, Montréal et Trois-Rivières, Acadie ; pour les autres officiers de justice

et de police, l'hôpital de Québec, les dépenses extraordinaires, récapitulation ; total.) f 36-37.

16. s.d. « Etat des fonds nécessaires pour les dépenses de Plaisance pendant l'année 1710. » (Pour les fortifications et munitions pour les magasins, appointements des officiers majors, des compagnies entretenues et autres dépenses ; somme totale, récapitulation.) f 67-68.

16. s.d. « Memoire du S'r de Villemarceau Cap'ne a Plaisance. » (Ordre donné de faire faire une estimation pour une maison que le Roi voulait faire payer 1,800 livres — apostilles de margaud.) f 94.

17. s.d. « Extrait des lettres de Change tirées de Canada par le trésorier de la marine dud. pays pour le payement des farines fournies a Quebec, par le Pascaud et Envoyees a l'Acadie et a Plaisance tant pour la subsistance des Garnisons desd. Colonies que pour celles des Soldats du Detachement de la marine du port de Rochefort qui ont Servy au fort St-Jean de Terreneuve en 1709 et 1710. » (Pour la garnison de l'Acadie, celle de Plaisance pour les soldats du détachement de la marine de Rochefort ; somme totale.) f 40.

16. Versailles, 26 novembre 1710. « Etat des sommes que Le Roy veut et ordonne estre remisés au port de Rochefort par M'e Pierre Nicolas Gaudion, Tresorier general de la marine, pour Estre payees aux officiers et gardes de la marine qui ont commande les detachemens des soldats des compagnies franches dud. port qui avoient esté destinez pour servir au fort St Jean de Terreneuve, lesquels ont ensuite passé a plaisance d'ou jls sont revenus a Rochefort pour les gratifications que sa Ma'té le' a accordée pendant 8 mois 6 jours, depuis le 1'r janvier jusques et compris le 6 septembre 1710. » (Dépenses des enseignes de vaisseaux, gardes de la marine, somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme suivant les ordres du sieur Beauharnois et de rapporter ledit état, ordonnance et quittancé.) f 102-103.

16. Marly, 30 juin 1711. « 4328 L 8 s A Quebec pour les dépenses faites pour Plaisance 1710. » (Le trésorier de la marine, le sieur Gaudion en exercice en 1710, remettra cette somme à Rochefort pour être employée à Québec au remboursement de la dépense qui a été faite suivant les ordres du sieur Raudot, intendant, pour les

marchandises et vivres envoyés à Plaisance ; ordre de rapporter les pièces justificatives et acquits.) Signé Pontchartrain, f 97.

17. Marly, 30 juin 1711. « 5288 L a Quebec pour depenses de prisonniers de guerre 1710. » (Le sieur Gaudion, trésorier général de la marine, remettra de sa charge de 1710, 5,288 livres à Rochefort pour être employée suivant le sieur Raudot au logement et subsistance des prisonniers envoyés à Plaisance et à l'Acadie.) f 64.

17. Marly, 30 juin 1711. « 5288 L A Quebec pour despenses des prisonniers de guerre 1710. » (Le sieur Gaudion, trésorier général de la marine, remettra de sa charge de 1710, cette somme à Rochefort pour être employée à Québec suivant les ordres du sieur Raudot au paiement de la dépense de logement et subsistance des prisonniers.) Signé Pontchartrain. f 7.

17. Versailles, 30 septembre 1711. « 6500 L Gratif'on au S'r de Lubercaze. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer de sa charge de 1710 au sieur de Lubercase, gouverneur de la Nouvelle-France, par gratification en dédommagement tant des intérêts des sommes empruntées que de la perte de ses effets lors de la prise du fort Royal et de rapporter la présente et quittance.) f 15.

17. Versailles, 30 septembre 1711. « 6000 L au S'r de Lubercaze pour le prix d'un Brigantin. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Pierre N. Gaudion, de payer de sa charge de 1710, cette somme au sieur de Lubercase pour le prix d'un brigantin qu'il a fait armer et équiper à ses dépens pour notre service ; estimé le sieur Goutin et de rapporter la présente et quittance). f 14.

16. Québec, 31 octobre 1710. « Etat des paiements faits par M'e ( ) Tresorier general de la marine par les mains du S'r Du Plessis son Commis en La nouvelle france au Sujet de plusieurs Envoys et autres depenses faits et faittes pour la Cadie La presente année 1710. » (Pour les farines destinées à Port Royal.) Signé Degoustins. (Autres dépenses, somme totale.) Signé Raudot. f 21-16.

17. Québec, 31 octobre 1710. « Estat des paiements faits par M'e ( ) tresorier general de la marine par les mains du S'r duPlessis Son Commis en la nouvelle france pour vivres et marchandises envoyées a Plaisance dans le batteau le S'r Joseph Cap'ne Chancelier

au mois d'octobre 1710. » (Énumération des dépenses et montants correspondants, somme totale ; arrêté par le conseiller du Roi). Signé Raudot. f 28-29.

17. Québec, 1er novembre 1710. « Estat des lettres de change tirées Sur M. Grandjean commis de M<sup>rs</sup> Les Tresoriers generaux de la marine a Rochefort par le S<sup>r</sup> Duplessis leur commis en Canada payable a six mois de Veue pour valeur receue en ordonnances pour farines fournies par le S<sup>r</sup> Pascaud et envoyée de Canada a Plaisance a L'Acadie Suivant Son traité du 31 Janvier dernier en consequence des ordres de Sa Majesté tant Sur les fonds ordonnez l'année der-niere 1709. que Sur ceux de la presente année destinez pour la subsistance des troupes de la marine entretenues ausd. lieux de Plaisance, l'Acadie, et de detachment du port de Rochefort. » (Énumération des lettres et montants correspondants ; somme totale.) Signé Duplessis, Raudot, De Monseignat. f 42-43.

16. Marly, 4 novembre 1710. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre remise au port de Rochefort par M<sup>e</sup> Pierre Nicolas Gaudion Tresorier general de la marine, pour estre employées au payement des appointemens des officiers, et de la solde des soldats detachés des compagnies franches de la marine pour servir au fort St Jean de Terre-neuve qui ont ensuite passé a plaisance d'ou ils sont revenus a Rochefort, pendant huit mois 6 jours depuis le 1er janvier jusques et compris le 6 septembre 1710. Et ce outre les vivres qui avoient esté embarques pour leur subsistance. » (Énumération des dépenses, somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordres du sieur Beauharnois, intendant de la marine, au paiement des dépenses du fort St-Jean et de rapporter par lui l'état de montre et revue, ordonnance.) f 100-101.

16. 26 août 1710. « Ordre du Roi au trésorier général de la marine de payer l'Etat des depenses de la Louisiane pour 1710. » f 106-111.

16. 7 octobre 1710. « Estat des Depenses faites a quebec pour l'acadie 7 octobre 1710 — 20979 L 3 8. » (Reçus par billet du 30 juin 1711. Sur 1710 converti en un état et ordonnance du Roi pour la décharge du trésorier de 1710 le 22 août 1713.) f 12.

17. Québec, 14 octobre 1710. « Estats des fonds que Monseigneur est Suplié de Vouloir bien faire remettre en Canada pour la depense

qui y a esté faite et S'y fait Journallement au Sujet des prisonniers anglois du fort St-Jean Isle de Terre-neuve envoyez aud. pays par M'r de Costebelle Gouverneur de Plaisance, et de ceux envoyez aussy audit pays par M. de Lubercase Gouverneur de l'Acadie. » (Pour les prisonniers envoyés de Plaisance, de l'Acadie ; récapitulation ; somme totale.) Signé Raudot. f 26-27.

16. Québec, 31 octobre 1710. « Estat des payemens faits par M'e ( ) Tresorier general de la marine par les mains du S'r du Plessis son commis en la nouvelle france au Sujet de plusieurs envoys et autres depenses faits et faites pour l'acadie, la presente année 1710. » (Énumération des dépenses, somme, arrêté par le conseiller du Roi) Signé Raudot, Québec, 7 octobre 1710. (Vu et vérifié par le conseiller de la marine somme des parties ajoutées, somme totale, arrêté par le conseiller du Roi.) Signé Raudot. f 13-19.

16. Rochefort, 2 août 1710. « Estat des Medicamens tant Simples que Composés nécessaires pour la garnison de plaisance, envoyés au magasin general ce 2e Aoust 1710 pour passer Sur la flutte du Roy la loire. » (Énumération des médicaments et montants correspondants, somme totale ; certificat de la véracité de l'état par la Sœur Econome et l'écrivain du Roi.) Signé Sœur Claude Jamin, Edelink. Collationné Argenson. f 82-84.

16. Rochefort, 19 août 1710. « Estat des marchandises et munitions embarquées sur la flutte du Roy la Loire commandée par M. adhu-meaux pour porter et remettre au fort Royal de l'Acadie aux ordres du s'r de Goutin Ecrivain faisant fonction de Commissaire aud. lieu sur les fonds de la presente année mil sept cent dix pour l'Entretien des quatre Compagnies, fortifications, Chapelle et hopital. » (Sur le fonds de quatre compagnies ; sur le fonds des fortifications, sur celui de la chapelle et l'hôpital, récapitulation ; somme totale ; certificat de la véracité du présent état par le garde-magasin.) Rochefort, 19 août 1710, vu par les commissaire de la marine, Delanglade, Argenson (Prie le trésorier de la marine en ce port de retenir cette somme pour les dépenses de marchandises et munitions.) Signé Bigot de la mothe, de Beauharnois. f 29-30.

16. Rochefort, 19 août 1710. « Estat des Munitions et Marchandises Embarquées sur la flutte du Roy la Loire Commandée par

M. Adhumaux pour porter et remettre au fort louis de Plaisance aux ordres du s'r Durand la Garenne Ecrivain faisant fonctions de Commissaire aud. lieu sur les fonds de la pnte année 1710 pour l'Entretien de trois Compagnies, fortifications Chapelle et hopital Et pour les deux Cens soldats du detachment de ce port servant de present a Plaisance dont le montant des Vivres seront payez sur les fonds de ce port et de la fourniture du s. daniaud march't de Cette Ville suivant son adjud'on du 3 juillet 1710. » (Sur les fonds des 3 compagnies et de la fourniture du sieur Daniaud sur les fonds du port, sur le fonds de la chapelle et hôpital, récapitulation, somme ; certificat de la véracité dudit état par le garde-magasin.) Signé Argenson, Delanglade (Commissaire de la marine). (Prie M. Grandjean, trésorier de Rochefort de retenir cette somme pour les dépenses de Plaisance.) Signé Beauharnois, Bigot de la mothe. f 78-81.

16. Rochefort, 22 août 1710. « Procès Verbal d'Embarquement. Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis au port de Rochefort par M'e Pierre Nicolas Gaudion tresorier general de la marine pour Employer aux depenses faittes et a faire a l'acadie pour le Service de sa Maj'té pendant la pnte année 1710. » (Pour les fortifications ; appointements ; gratifications ; solde et entretien de 4 compagnies ; somme totale ; déductions à faire retenues à Rochefort ; certificat d'embarquement des pièces mentionnées.) Signé Pajot, Bigot de la mothe, Adhumeaux. Collationné Beauharnois. f 32-34.

16. Rochefort, 22 août 1710. « Procès verbal d'Embarquement. Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis incessamment au port de Rochefort par M'e Pierre Nicolas Gaudion tresorier General de la marine pour Employer aux depenses faites et a faire a Plaisance pour le Service de sa Majesté pend't la pnte année 1710. » (Pour les fortifications ; appointements ; solde et entretien de 3 compagnies ; autres dépenses, somme totale, déductions retenues à Rochefort ; certificat d'embarquement des pièces de l'état.) Signé Beauharnois. f 89-92.

16. Marly, 28 mai 1710. « Estat des depenses que Le Roy Veut et ordonne estre faites par M'e Pierre Nicolas Gaudion Tresorier general de la marine tant pour les fortifications, que pour achat des munitions, Ustenciles, et provisions necessaires pour le service de

Sa Ma'té en la nouvelle france, Entretien des Comp'ies des soldats du detachment de la marine, app's et gratifications des officiers Majors, et autres depenses dud. pays pendant la pnte année 1710. » (Pour les fortifications et autres dépenses ; solde des compagnies ; appointements des officiers généraux et autre entretenus audit pays ; gratifications ordinaires ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme aux dépenses de l'état et de rapporter les ordonnances du sieur Begon, les quittances des officiers ensemble les rôles des compagnies.) f 60-65.

16. Marly, 31 mai 1710. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis au Port de Rochefort par M'e Pierre Nicolas Gaudion Tresorier general de la marine pour employer aux depenses faites et a faire a l'Acadie pour le Service de sa Maj'té pend't la pnte année 1710. » (Pour les fortifications ; appointements ; gratifications ; solde et entretien de 4 compagnies ; autres dépenses ; somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour être employée au paiement des dépenses de l'Acadie ; et de rapporter par lui lesdits état et ordonnance avec la présente ensemble les rôles des compagnies et quittances des officiers.) f 46.

16. Paris, 2 juillet 1710. « Lettre a Monseigneur. » (Demande à Monseigneur d'accorder une somme pour les appointements de son neveu le sieur Langlois.) Signé Le Bel de la Boune. f 74.

16. 7 juillet 1710. « Lettre de Fontanieu. » (Il écrit qu'il envoie des extraits de mémoire et placet.) Signé Fontanieu, Margoud. f 93.

16. Versailles, 7 juillet 1710. « 1800 L au S'r de Villemarceau pour le prix d'une maison a Plaisance. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer cette somme au sieur Villemarceau, capitaine d'une compagnie de soldats, pour le paiement d'une maison qui lui appartenait, pour le logement des officiers ; ordre de rapporter procès-verbal et estimation de la maison, certificat du gouverneur, ensemble la présente, ordonnance et-quit-tance.) f 98.

16. Paris, 11 juillet 1710. « Lettre. » (Il mentionne qu'il envoie l'état des dépenses pour Québec et qu'il cherche le sieur Lubercase pour la visée de l'état.) Signé degoutis. f 8.

16. Marly, 12 juillet 1710. « 200 L au Procureur des Peres Recolets Establys a l'Acadie gratiff'on Extraord're. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer cette somme au procureur des Récollets, par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 105 bis.

16. Marly, 28 mai 1710. « Au S'r de Ramezay Gratiff'on : 2000 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me P. Nicolas Gaudion, de payer cette somme au sieur de Ramezay, par gratification en considération de ses services et de rapporter la présente et quittance.) f 54.

16. Marly, 28 mai 1710. « Gratiff'on au S'r Dumenil Noré major des troupes en la nouvelle france 1710 : 500 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me P. Nicolas Gaudion, de payer cette somme au sieur Dumenil, par gratification en considération de ses services et ordre de rapporter la présente et quittance.) f 55.

16. Marly, 28 mai 1710. « Au s'r Duplessis faber gratiff'on 1710 : 600 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer par gratification en considération de ses services ; ordre de rapporter par vous la présente et quittance.) f 56.

16. Marly, 28 mai 1710. « Gratiff'on au S'r Galifet gouverneur des trois Rivieres : 1000 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 57.

16. Marly, 28 mai 1710. « Gratiff'on aux Peres Recolets Establis a Quebec 1710. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 58.

16. Marly, 28 mai 1710. « Gratiff'on aux Peres Recolets Establis a Quebec 1710 : 500 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer au procureur des Pères Récollets, par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 58.

16. Marly, 28 mai 1710. « Gratiff'on aux S'rs hazeur et Peyre 1710 : 400 L. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer par gratification en considération de l'établissement que le

feu sieur Vitré a fait pour la pêche des marsouins dont les sieurs Tazeur et Pèyré sont les associés ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 59.

17. s.d. « Feuille au ministre Argoud. » (Ordonné à M. Gaudion de lui payer la lettre de change de 1700 livres ; lui faire rembourser les 900 livres pour son passage et une ordonnance de gratification de 1,500 livres à condition de mettre le tout ensemble sur l'hôtel de Ville). f 85-86.

17. s.d. « Feuille au ministre. » (Dû pour dédommagement d'une barque perdue, montant versé reste dû, dont madame de la Forest demande un ordre.) f 88.

16. 1710. « Acadie 1710. » (On fait mention qu'un dépôt de farine envoyé de Canada à la Baie Verte a été transbordé en partie pour être envoyé en l'Acadie. Alors que les ennemis s'emparèrent de la colonie, on ordonne aux Sauvages d'aller prendre les farines restantes et de s'en servir pour harceler les Anglais.) f 10.

16. 1710. « Dépenses faite a Quebec pour l'acadie 1710. » (Dépenses de munitions tirées des magasins de Québec et de munitions achetées et autres dépenses de l'Acadie ; somme totale.) f 11.

16. 7 janvier 1710. « Ordre du Roi au trésorier general de la marine de payer 480 L pour gratification. » (Texte omis.) f 105.

16. Versailles, 9 février 1710. « Au s'r Desvergeres enseigne en Canada, Gratification 180 L. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer cette somme au sieur Desbergeres, par gratification en considération de ses services et de rapporter la présente et quittance.) f 38.

16. Versailles, 26 avril 1710. « Gratiff'on au s'r Sarrazin medecin en Canada : 300 L ». (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Jacques de Vanolles, de payer cette somme pour l'entretien du feu sieur Bodeau, chirurgien des troupes en 1709 ; et de rapporter la présente et quittance.) f 39.

16. Marly, 5 mai 1710. « 150 L au frere Pascal procureur des Mission'nes Recolets. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me P. Nicolas Gaudion, de payer au frère Pascal pour l'achat des hardes, livres et provisions nécessaires à l'usage d'un religieux ; et de rapporter la présente et quittance.) f 41.

16. Marly, 14 mai 1710. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite au pais de Canada ou nouvelle france par le fermier du Domaine d'Occident tant pour les appointemens des Gouverneurs, Lieutenans de Roy, Majors et Off'rs de Justice que pour l'Entretien des maisons Religieuses, Solde des garnisons et autres depenses dud pais pendant l'année 1710. » (Pour les officiers de guerre et garnisons ordinaires à Québec, Montréal et Trois-Rivières, les maisons religieuses de Québec et Montréal, officiers de justice à Québec, Montréal et Trois-Rivières, hôpital de Québec, dépenses extraordinaires, somme totale, cette somme sera payée par le fermier, M. Louis Guigues du Domaine d'Occident et rapportant par lui lesdits états ordonnance du sieur Begon, certificats de montre et revue et quittances.) Signé Pontchartrain. f 42-47.

17. Québec, 31 octobre 1711. « Estat de la depense faite a Quebec pour l'acadie en 1710 pour laquelle Monseigneur le Comte de Pontchartrain est supplié de faire remettre le fond. » (Enumération des dépenses et montants correspondants, somme totale.). Signé Raudot. f. 20-21.

16. 13 janvier 1712. « Lettre de Gaudion à (?) Paris. » (Indique qu'il envoie l'état des dépenses de 1710 tel que demandé. Demande des éclaircissemens quant au paiement des lettres de change étant donné que la colonie a été prise par les ennemis en novembre 1710 et qu'il y a un excédent de dépenses de 62,000 livres.) Signé Gaudion. f 7.

17. Versailles, 5 mars 1712. « 20616 L 4 s 1 d pour depenses Extraord'res faites pour le Service de l'Acadie 1710. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Pierre Gaudion, d'employer cette somme de sa charge de 1710 pour rations et hardes fournies à une recrue de soldats de Canada restés en l'Acadie en 1708-1709-1710 et autres dépenses pour leur entretien ; ordre de rapporter la présente, ordonnance, pièces justificatives et quittance.) f 183.

17. 20 juin 1712. « Memoire sur la depense des farines fournies a Quebec par la S'r Pascaud qui ont esté envoyées a l'Acadie et a Plaisance tant pour la Subsistance des Garnisons desd. Colonies que pour celle des Soldats du detachement de la marine du port de Rochefort qui ont servy au fort St-Jean de Terrebonne En 1709 et

1710. » (Pour l'Acadie et Plaisance, pour les soldats du détachement de la marine qui ont servis au fort St-Jean de Terre-Neuve ; some totale.) f 39.

17. Versailles, 5 décembre 1712. « 1082 L 8 p<sup>ô</sup> diverses depenses faites a l'acadie pour le Service du Roy en 1710. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer cette somme de sa charge de 1710 pour diverses dépenses et de rapporter les pièces justificatives et acquits.) f 195.

18. Versailles, 8 janvier 1713. « 2600 L au S'r de la Motte Cadillac Gratiff'on. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer de sa charge de 1710 et de rapporter la présente et quittance.) f 98.

18. Versailles, 24 avril 1713. « 864 L a Rochefort pour 10 mois 20 jours de solde a 9 soldats du port revenus de terreneuve 1710. » (Le sieur Gaudion, trésorier général de la marine, remettra cette somme de sa charge de 1710 à Rochefort suivant les ordres de M. de Beauharnois, intendant de la marine, pour 9 soldats des compagnies franches du port.) f 49.

18. Marly, 22 août 1710. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne Estre faites par M'e Pierre Nicolas Gaudion Tresorier general de la marine en Exercice en l'année 1710 tant pour le remplacement des vivres marchandises et munitions envoyées des magasins de Quebec au pays de l'acadie que pour le fret desd marchandises et munitions et autres frais Extraordinaires qui ont esté faits pour le secours de la Colonie dud pays pendant lad. année 1710. » (Pour le remplacement des vivres, marchandises et munitions envoyées des magasins de Québec à l'Acadie, pour le service de cette colonie, pour les dépenses faites à Québec, tant pour le fret des vivres, marchandises et munitions ; Prévôté ; autres officiers de justice et de police ; hôpital de Québec ; autres dépenses ; somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme et de rapporter les pièces justificatives, ordonnances du sieur Raudot, intendant de la Nouvelle-France et quittance.) f 72-75.

16. 22 août 1713. « Memoire du S'r Goutin sur les munitions envoyees des magasins de Quebec au port Royal de l'Acadie et pour autres depenses faites tant pour le fret desd. munitions que pour

divers frais Extraord'res pour le secours de lad colonie en 1710. Suivant l'Etat cyjoint de 10979 L 3 8. » (Texte omis.) f 9.

18. Fontainebleau, 9 octobre 1713. « 4736 L a Rochefort pour 10 mois 20 jours de solde a 45 soldats du port qui avoient esté envoyez a Plaisance 1710. » (Le sieur Gaudion, trésorier général de la marine, remettra cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordres de M. de Beauharnois, intendant de la marine, au paiement de ce qui est dû à 45 soldats.) f. 46.

18. Marly, 9 juin 1714. « 18468 L au S'r de Lestage marchand a Montreal pour 684 q'x de farine de la fourniture du S'r Pascaud 1710. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Pierre Nicolas Gaudion, d'employer cette somme de son exercice de 1710 pour pareille somme que son commis a payée, suivant l'ordonnance du sieur Raudot, au sieur de Lestage procureur du sieur Pascaud pour fourniture de farine ; ordre de rapporter l'ordonnance, présente et quittance.) f 127.

18. Marly, 9 juin 1714. « 24637 L 10 s Au S'r de Lestage marchand a Montreal pour 912 q'x 50 L de farine de la fourniture du S'r Pascaud. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Pierre Nicolas Gaudion, d'employer cette somme de sa charge de 1710 pour pareille somme que son commis a payée suivant l'ordonnance du sieur Raudot au sieur Lestage procureur du sieur Pascaud pour fourniture de farine ; ordre de rapporter le récépissé avec l'ordonnance et quittance.) f 128.

20. Paris, 9 avril 1718. « Marine 1710 — 2622 L 4 s 4 d Au s'r de la Mothe Cadillac pour 7 mois 26 jours d'app de l'année 1710 en qualite de Gouverneur de la Louisianne. » (Ordre donné au sieur Gaudion, trésorier en exercice en 1710 de payer des fonds dudit exercice et de rapporter la présente et quittance.) f 46.

21. 8 août 1719. « Plaisance 1710 — Bordereau des acquits de Depenses faites a Plaisance pend't 1710. » (Marchandises envoyées de Rochefort à Plaisance en déduction des fonds ordonnés 1710, autres marchandises fortifications, appointements ; solde des compagnies ; total des acquits de dépenses.) f 23.

21. Paris, 26 août 1719. « Marine 1710 — 26243 L 3 9 Pour Supplement de Depenses faites pour le Service du Roy a Plaisance pen-

dant l'année 1710. » (Ordre donné au sieur Gaudion, trésorier général de la marine, d'employer cette somme des fonds dudit exercice et de rapporter la présente, autres acquits nécessaires.) f 24.

21. Paris, 5 juillet 1720. « Etat des depenses que le Roy Veut et ordonne Estre faites par M'e Pierre Nicolas Gaudion Tresorier general de la marine en Exercice en l'année 1710. tant pour la Subsistance et Logement des prisonniers de guerre provenant de la prise du Fort St Jean Isle de Terre Neuve qui ont esté Envoyez a Quebec par le S'r de Costebelle gouverneur de Plaisance que pour autres depenses faites a cette occasion pendant lad. année 1710. » (Enumération des dépenses ; somme totale. Ordre donné au sieur Gaudion, d'employer cette somme des fonds de son exercice de 1710 et de rapporter ledit état et la présente, ensemble les pièces justificatives et quittances.) f 284-287.

21. 20 juillet 1720. « Canada 1710. Pour le Prix et le fret des Vivres et marchandises tirees des magasins de Quebec et envoyées a Plaisance en 1710, 4328 L 8. » (Notes sur l'ordre de M. de Pontchartrain, somme.) f 22v.

21. Paris, 20 juillet 1720. « Etat des depenses faites par M'e Pierre Nicolas Gaudion Tresorier general de la marine du fonds de son Exercice de l'année 1710. pour le prix, et fret des Vivres et marchandises tirées des magasins de Québec Et envoyées à Plaisance pour le Service de lad. Colonie pendant lad. année 1710. » (Pour le remplacement des marchandises et vivres envoyés des magasins de Québec à Plaisance, pour dépense faite à Québec pour le fret desdits vivres et marchandises, somme totale ; ordre d'employer cette somme dans l'exercice de l'état et compte de 1710 et de rapporter les ordonnances du Sieur Raudot, les pièces justificatives et quittances.) f 231-232.

21. 26 août 1720. « Plaisance 1710. Bordereau des acquits de Depenses faites a Plaisance pendant l'année 1710. Suivant les ordonnances de M. de Costebelle gourverneur de lad. Colonie. » (Somme des fonds ordonnés, acquits de dépenses, somme ; somme des dépenses excédant les fonds.) f 18-19.

Voir aussi : 1709. 17. 20 juin 1712. « Ordres pour le payement des farines du S'r Pascaud. » f 38.

Voir aussi : 1711. 17. s.d. « Comparaison des charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'Occident... » f 83-84.

Voir aussi : 1711. 17. 30 juin 1711. « Fonds demandez par M. Raudot Intendant en Canada pour 1711. » f 48.

Voir aussi : 1711. 21. Paris, 6 mars 1720. « Estat des payemens faits en la nouvelle France par le Commis de M<sup>e</sup> Louis François Moufle de Champigny... » f 253-254.

Voir aussi : 1712. 17. Marly, 15 juin 1712. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par M<sup>e</sup> florent Marcellin de Selle... » f 189-192.

Voir aussi : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des depenses de Mississipy. » f 69.

1711

17. s.d. « Note — au sujet de Mad<sup>e</sup>. D'Escayrac. » (Au sujet de Madame D'Escayrac qui doit recevoir 140 livres pour la moitié du quart ( $\frac{1}{8}$ ) que le sieur de Vitré avait perdu comme héritière de la feu dame de Vitré et l'autre moitié comme héritière de son père.) f 12.

17. s.d. « Estat des fonds nécessaires pour les depenses de l'Acadie pendant l'année 1711. » (Pour les fortifications ; les appointements ; les gratifications ; solde et entretien de 4 compagnies ; autres dépenses ; somme totale, récapitulation.) f 18-19.

17. s.d. « Estat des fonds nécessaires pour les depenses de Plaisance pendant l'année 1711. » (Pour les fortifications ; appointements des officiers majors ; solde et entretien de 3 compagnies ; autres dépenses ; récapitulation ; somme totale.) f 33-34.

17. s.d. « Comparaison des charges de Canada payables par le fermier du Domaine d'Occident de l'année 1710. avec celles pour la pnte année 1711. » (Pour les officiers de guerre et garnisons ordinaires à Québec, Trois-Rivières, Montréal ; maisons religieuses à Québec, Montréal ; officiers de justice à Québec, Montréal, Trois-Rivières, Acadie ; autres officiers ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires ; récapitulation ; somme totale.) f 83-84.

17. s.d. « Feuille au ministre. » (Mémoire sur les 90 soldats de la nouvelle levée auxquels il manque les hardes, couvertures, etc., et que les marchands ne veulent pas fournir au Roi.) f 89-90.

17. s.d. « Extrait des Etats des dépenses des Colonies françaises payables par le fermier du Domaine d'Occident pour l'année 1711. » (Pour le Canada, Iles de l'Amérique ; somme totale.) f 113.

17. Québec, 15 octobre 1710. « Projet de La depense a faire en la nouvelle France pour les fortifications et pour l'ex're de la guerre pendant l'année prochaine 1711. » (Pour les fortifications et bâtiments à Québec, Trois-Rivières et Montréal ; loyers de maisons, bureaux et magasins à Québec, Trois-Rivières, Montréal ; construction, radoub et achat de bateaux et canots ; journées d'ouvriers et façon de menus ouvrages à prix fait à Québec et Montréal ; achat de marchandises pour les vivres, munitions et divers ; fret et voiture ; gages et appointements des employés extraordinaires à Québec, Trois-Rivières, Montréal ; courses et voyages, diverses dépenses, récapitulation ; somme totale.) Signé Raudot. f 51-58.

17. Marly, 17 février 1711. « Gages du S'r Riverin. » (Sa Ma'té apprenant que le sieur Riverin est retenu à Paris et par le fait même n'a pu toucher les gages comme lieutenant général de la Prévôté de Québec pour 1710 a ordonné de le payer en ladite qualité et a ordonné de rapporter la présente et quittance.) f 47.

17. 13 avril 1711. « Gratifications ordinaires qui se payent par le Tresorier gnâl de la marine en Exercice chaque année sur L'Etat des Depenses de Canada. » (Énumération des gratifications, montants correspondants ; somme totale.) f 59.

17. 24 avril 1711. « Lettre de Beauharnois. » (Demande l'ordonnance de gratification de 1710 pour le sieur Sarrazin.) f 60.

17. 18 mai 1711. « Lettre de Fontanieu. » (Accuse réception de diverses lettres, demande si le receveur a fait quelque chose pour les demandes du sieur Beauharnois.) Signé Fontanieu. f 97.

17. Marly, 9 juin 1711. « 10000 L des Interressez a la Compagnie du Castor. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me L.F. Moufle de Champigny de recevoir 10,000 livres des intéressés de la Régie du castor pour le fret du castor à Québec sur un vaisseau

du Roi et de rapporter la présente avec l'ampliation du récépissé.)  
f 63.

17. Rochefort, 20 juin 1711. « Etat du fonds nécessaire pour le payement des hardes qui ont esté fournies a 90 Soldats de nouvelle levée envoyés a Quebec Sur trois batimens marchands, et ce celles qui sont nécessaires pour 201 soldats actuellem't en ( ) y compris ceux qui sont revenus de l'Acadie, et qu'il y a ordre d'envoyer a Plaisance ; les prix desd. hardes Sont Conformes a l'adjudication faite le 15 may dernier. » (Énumération des hardes, somme totale.)  
Signé De Monthelon, Beauharnois, f 91-92.

17. 23 juin 1711. « Lettre de Gaudion a M. Argoud. » (Mentionne qu'il a envoyé l'état des lettres de change tirées sur le commis de Rochefort pour le paiement des farine, demande d'expédier les ordres de Monseigneur pour les imputer sur des fonds et les acquitter.) Signé Gaudion. f 41.

17. Marly, 30 juin 1711. « Etat des fonds que le Roy veut et ordonne estre employez par M'e Louis François Moufle de Champigny Tres'er gnal de la marine au payement des app's Gratif'ons et Solde pendant la pnte année des off'ers et Soldats de deux Comp'es de l'Acadie qui doivent passer a Quebec en la nouvelle france pour le Service de Sa Majesté et de l'Entretien des Ecclesiastiques et Missionnaires revenus de lad. Colonie, ainsy qu'il en Suit. » (Pour les appointements des officiers majors, gratifications, solde et entretien des officiers et soldats de 2 compagnies, entretien des ecclésiastiques et missionnaires, somme totale. Ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme suivant les ordres du sieur Begon, intendant de justice, au paiement des dépenses ci-haut mentionnées et de rapporter la présente ordonnance, rôle des officiers et quittances.)  
f 46.

17. Marly, 30 juin 1711. « Etat des fonds que le Roy Veut et ordonne estre employez par M'e Louis François Moufle de Champigny Tresorier general de la marine au payement des app's, gratifications et Solde pendant la pnte année des off'ers et Soldats de deux Compagnies de l'Acadie qui doivent passer a Quebec en la Nouvelle france Et de l'entretien des Ecclesiastique et Missionn'res revenus de lad. Colonie Ainsy qu'il ensuit. » (Pour les appoin-

tements des officiers majors, gratifications, solde et entretien des officiers et soldats de 2 compagnies, entretien des ecclésiastiques et missionnaires, somme totale, ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme suivant le sieur Begon au paiement des dépenses de l'état et de rapporter la présente, ordonnance et rôles de montre et revue des officiers et quittance.) Signé Louis. f 8.

17. Marly, 30 juin 1711. « Etat des fonds que le Roy veut et ordonne estre requis incessamment au Port de Rochefort par M'e Louis françois Moufle de champigny Tresorier general de la marine pour employer aux depenses faites et a faire a Plaisance pour le Service de Sa Majesté pendant la pnte année 1711. » (Pour les fortifications, appointements, solde et entretien de trois compagnies, autres dépenses, somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine, Me L.F. Moufle de Champigny de remettre cette somme à Rochefort pour être employée aux dépenses de Plaisance suivant les ordonnances du sieur Costebelle et de rapporter ledit état, la présente, ordonnance, rôles et quittances.) f 30-32.

17. 30 juin 1711. « Fonds demandez par M. Raudot Intendant en Canada pour 1711. » (Pour le dépenses de 1709 ; celles de 1710, somme totale, apostilles.) f 48.

17. Marly, 30 juin 1711. « 600 L au S'r Duplessis faber gratif'on. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Louis F. Moufle de Champigny, de payer cette somme au sieur Duplessis faber, capitaine d'une compagnie de soldats, par gratification en considération de ses services et de rapporter la présente et quittance.) f 62.

17. Marly, 30 juin 1711. « 500 L aux Peres Recolets de Quebec. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me L. F. de Champigny de payer cette somme au procureur des Pères Récollets de Québec en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 65.

17. Marly, 30 juin 1711. « 2000 L Gratif'on au S'r de Ramezay. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me L. F. M. de Champigny, de payer cette somme au sieur de Ramezay par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 66.

17. Marly, 30 juin 1711. « Estat de la depense que le Roy veut et ordonne estre faite au pays de Canada ou nouvelle france par le fermier du Domaine d'Occident tant pour les appointemens des Gouverneurs ; Lieutenans de Roy, Majors, et off'ers de Justice que pour l'Entretien des Maisons religieuses, Solde des Garnisons et autres depenses dud. pays pendant l'année 1711. » (Pour les officiers de guerre et garnisons ordinaires à Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses à Québec, Montréal ; les officiers de justice à Québec, Montréal, Trois-Rivières ; autres officiers de justice et de police à Québec ; hôpital de Québec ; dépenses extraordinaires ; somme totale ; cette somme sera payée par le fermier, Me Louis Juigues et rapportera le présent état, ordonnances du Sieur Begon, extrait de montre et revue des garnisons et quittances.) f 67-72.

17. Marly, 30 juin 1711. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par M'e Louis francois Moufle de Champigny Tresorier general de la marine tant pour les fortifications que pour achat de munitions, ustenciles, et provisions necessaires pour le Service de Sa Majesté en la nouvelle france, Entretien des Comp'es des Soldats du detachemen de la marine app's et gratiff'ons des Off'ers Majors et autres depenses dud. Pays pendant la présente année 1711. » (Dépenses faites en 1709, fortifications et autres, solde des compagnies, appointemens des officiers généraux, gratifications ordinaires, somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme pour les dépenses de la Nouvelle-France, et de rapporter la présente, ordonnances et quittances.) f 73-77.

17. Marly, 30 juin 1711. « 400 L au S'rs Hazeur et Peyré Gratification. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me L.F.M. de Champigny, de payer cette somme aux sieurs Hazeur et Peyré associés à l'établissement pour la pêche des marsouins, par gratification en considération dudit établissement pour leur donner moyen de continuer et de rapporter la présente et quittance.) Signé Louis. f 78.

17. Marly, 8 juillet 1711. « 230 L a Rochefort pour les frais de levée de 23 ho'es de recrue par le S'r T'isné pour le Canada. » (Le sieur de Champigny, trésorier général de la marine, remettra cette somme à Rochefort pour être employée suivant Beauharnois à la levée de 23 hommes.) f 79.

17. Marly, 12 juillet 1711. « 3000 L au S'r Begon pour le transport de ses hardes et provisions q'l doit faire passer a Quebec. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me L.F.M. de Champigny, de payer cette somme pour le transport de ses hardes et provisions et de rapporter la présente et quittance.) f 80.

17. Marly, 12 juillet 1711. « 300 L Gratif'on au S'r fezeret habitant de Canada. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me L.F.M. de Champigny de payer cette somme au sieur Fezeret, par gratification en considération d'une partie de terrain exproprié pour servir aux fortifications et de rapporter la présente, ordonnance de Begon et quittance.) f 81.

17. Marly, 13 juillet 1711. « 500 L au S'r Daigremont par gratif'on. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me L.F.M. de Champigny de payer par gratification en considération des services rendus et dans les voyages qu'il a fait dans les postes avancés dudit pays pour le service du Roy en 1708 et de rapporter la présente et quittance.) f 82.

17. Fontainebleau, 27 juillet 1711. « 2503 L 3 10 s à Rochefort, Prix des munitions destinées pô les Sauvages de La coste de Laccadie. » (Le sieur de Champigny, trésorier général de la marine, remettra cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordres du sieur Beauharnois, intendant de la marine, au paiement des marchandises et munitions pour les sauvages.) f 11.

17. Fontainebleau, 30 août 1711. « 140 L 10 s A la D'me Descayrac. » (Le sieur Champigny, trésorier général de la marine, paiera cette somme à la dame Descayrac pour le quart d'intérêt que le sieur Vitré, son père, avait perdu dans une barque perdue au service du Roi en Canada : ordre de rapporter la quittance et les titres de Dame Descayrac au moyen du quoi le présent demeurera nul.) Signé Pontchartrain. f 13.

17. 23 octobre 1711. « Lettre de Argoud. » (Il a écrit pour M. de Beaubassin qui a été fait prisonnier et n'a plus un sol, demande les appointements qui lui sont dus de l'année dernière ; pour Mme Despousses qui demande l'équivalent de la pension retenue tous les ans sur les appointements de son mari ; et demande de payer 1,302 livres

pour la fourniture des hardes des recrues ; P.S. de Fontanieu dit que 1,302 livres ont été payées.) f 17.

17. Versailles, 8 décembre 1711. « Estat des Sommes que le Roy Veut et ordonne estre payées par M<sup>e</sup> Pierre Nicolas Gaudion Tresorier general de la marine A deux gardes de la marine qui ont fait les fonctions d'officiers et au Tambour d'un detachment de Soldats des compagnies franches de Rochefort, qui avaient esté envoyez pour servir au fort St Jean de Terreneuve débarquez a plaisance d'ou ils sont partis pour repasser en france le 20<sup>e</sup> octobre 1710 : sur le navire le Valleur pris par les anglois le 20<sup>e</sup> Novembre en suivant, pour le' app's gratifications et Solde pendant 10 : mois 20 : jours depuis le le' janvier jusques et compris led. jour 20 : novembre 1710. » (Énumération des dépenses et montants correspondants, somme totale ; ordre donné au trésorier général de la marine de remettre cette somme à Rochefort pour être employée aux dépenses de l'état suivant ordonnance ; et de rapporter la présente et ordonnance.) f 24.

17. Versailles, 30 mai 1712. « 1224 L 1 6 d pour depenses faites a Quebec pour le Service du V<sup>au</sup> Le heros 1711. » (Le sieur de Champigny emploiera cette somme de l'état de 1711 suivant les ordres de M. de Beauharnois pour le radoub et remplacement des munitions et marchandises tirées des magasins de Québec ; somme totale.) f 181.

17. Marly, 20 juin 1712. « 7748 L 8 s a Rochefort parfait payement de la Solde des Soldats de l'Acadie 1711. » (Le sieur de Champigny, trésorier général de la marine, remettra cette somme à Rochefort pour être employée suivant les ordres de Beauharnois, intendant de la marine au paiement de la solde des soldats.) f 186.

17. Fontainebleau, 27 août 1712. « Estat des Sommes que le Roy veut et ordonne estre employées par M<sup>e</sup> Louis françois Moufle de Campigny Tresorier general de la marine en Exercice l'année derriere 1711. Aux app's du Major et a l'Entretien des Ecclesiastiques de l'Acadie pendant lad. année 1711 ainsy q'l Ensuit. » (Énumération des dépenses, somme totale ; ordre donné au trésorier du Roi de payer cette somme de sa charge de 1711 et de rapporter ledit état avec la présente ordonnance et quittances.) f 193.

17. 12 décembre 1712. « Ordre du Roy a Louis François Moufle de Champigny, trésorier général de la marine de payer l'état des dépenses de la Louisiane pour 1711. » f. 199-200.

18. Versailles, 21 mars 1713. « 200 L au procureur des Peres Recolets servant à l'Acadie par gratiff'on Extraord're 1711. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me L.F.M. de Champigny, de payer de l'exercice de 1711 et de rapporter la présente et quittance.) f 61.

18. Versailles, 15 avril 1713. « 1080 L au S'r de La Ronde Denis Cap'ne de compagnie de l'Acadie passé a Plaisance 1711. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me L.F. Moufle de Champigny, de payer de son exercice de 1711 pour les appointements du sieur de la Ronde Denis pour l'année 1711 et de rapporter la présente et quittance.) f 52-55.

18. Versailles, 4 juillet 1713. « Estat des payemens qui seront faits par M'e Louis françois Moufle de Champigny trésorier general de la marine en Exercice en l'année 1711 pour les appointemens des off'ers majors de deux Compagnies de soldats du detachment de la marine de De Gannes et de du Vivier revenus de l'Acadie qui ont servy a l'Isle d'oleron et passé Ensuite a Quebec en la nouvelle france pour le service de Sa ma'té pendant lad. Année 1711 ainsy qu'Il En suit. » (Pour les officiers de la compagnie de Degannes et de Du-Vivier. Somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter ledit état avec la présente, ordonnance et quittance.) f 82-83.

18. Versailles, 4 décembre 1713. « 7370 L a Rochefort pour le fret des marchandises et passage de soldats envoyez en Canada en 1711. » (Le sieur de Champigny, trésorier général de la marine remettra à Rochefort la somme de 7,370 livres pour être payée suivant les ordres du sieur Beauharnois aux propriétaires des navires de Pontchartrain pour le fret des marchandises et passage des soldats ; somme totale.) f 96.

19. Paris, 5 mai 1716. « 4000 L au S'r de Lubercaze app' de 1711. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, sieur de Champigny, en exercice en 1711 de payer de sa charge dudit exercice cette som-

me pour les appointements du sieur de Lubercase et de rapporter la présente et quittance.) f 4.

19. Paris, 10 mai 1716. « 1200 L Gratiff'on au S'r Benoit chirurgien des troupes en Canada. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Louis François Moufle de Champigny en exercice en 1711, de payer de sa charge dudit exercice au sieur Benoit par gratification en considération de ses services et de rapporter la présente et quittance.) f 27.

19. Paris, 1er août 1716. « 1080 L App' du S'r Levasseur de Neré en qualité de Cap'ne de Compagnie en Canada 1711. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny, d'employer cette somme dans la dépense du compte de 1711 qu'il a payée des fonds de ladite année suivant la quittance et de rapporter ladite quittance contrôlée et la présente.) f 64.

19. Québec, 5 novembre 1717. « Estat de la depense faite par M. de Courtemanche commandant au fort Pontchartrain de la Brador pour donner avis a Monsieur Le marquis de Vaudreuil Gouverneur general en Canada de l'entreprise des anglois sur le pays En 1711. » (Fournitures faites à la Brador, fournitures faites à Québec par Me Prat, commissionnaire du sieur de Courtemanche aux gens envoyés pendant leur séjour à Québec et pour leur retour au mois de septembre de ladite année 1711, frais faits à Québec pour le canot ayant relâché de l'Île aux Oeufs pour donner avis du naufrage des anglais, frais faits pour le renvoie dudit canot de Québec à la Brador le printemps 1712 ; somme totale, laquelle réduite de moitié étant payée en monnaie de cartes.) Signé Begon. f 223-224.

20. Paris, 9 avril 1718. « Marine 1711 — 4000 L au s'r de la M<sup>o</sup>ther Cadillac pour tses app.' en qualité de Gouverneur de la Louisianne 1711. » (Ordre donné au sieur de Champigny, trésorier en exercice en 1711, de payer des fonds dudit exercice et de rapporter la présente et quittance.) f 48

20. Paris, 15 juillet 1718. « 12000L A M. Raudot pour ses app' en qualité d'Intendant en Canada 1711. » (Ordre donné au sieur de Champigny, trésorier en exercice en 1711, de payer des fonds dudit exercice et de rapporter la présente et quittance.) f 28.

20. Paris, 9 juillet 1718. « 1693 L 10 s A la veuve et aux heritiers du s'r de courtemanche pour depenses faites pô le service en Canada en 1711. » (Ordre donné au trésorier en exercice en 1711, le sieur de Champigny de payer des fonds dudit exercice pour être employée suivant les ordres du sieur Begon ; ordre de rapporter lesdits état, l'ordonnance du sieur Begon et la présente et quittance.) f 26.

21. Paris, 6 mars 1720. « Estat des payemens faits en la nouvelle France par le Commis de M'e Louis François Moufle de Champigny Tresorier general de la marine en exercice en l'année 1711 pour les appoint's de divers Employez au Service du Roy pendant l'année 1710. » (Pour les envoyés à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières, pour le fort de Frontenac, somme totale ; ordre de rapporter et de payer la présente ordonnance, celle du sieur Raudot et pièces justificatives.) Signé Louis Fleuriau. f 253-254.

21. 6 mars 1720. « Ordre du Roi a Louis François Moufle de Champigny de payer l'état des dépenses faites en Franche Comte pour l'achat et l'exploitation des bois necessaires pour la construction et radoub des vaisseaux pendant l'année 1711. » (Texte omis.) f 255-256.

21. Paris, 4 mars 1721. « Lettre de Champigny a Mr Clairambault et Argoud. » (Concerne le compte de 1711 qui a été arrêté sans que la recette extraordinaire soit faite.) f 252.

*Voir aussi* : 1712. 17. Marly, 15 juin 1712. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par Me florent Marcellin de Selle... » f 189-192.

*Voir aussi* : 1713. 22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 185343 L 15 s Au S'r de Champigny... » f 37.

*Voir aussi* : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des depenses de Mississipy. » f 69.

## 1712

17. Versailles, 10 mai 1712. « 400 L Gratiff'on au S'r Gaulin prestre a l'Acadie. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer par gratification en considération des services rendus en la qualité de missionnaire et de rapporter la présente et quittance.) f 184.

17. Versailles, 5 juin 1712. « 500 L Gratif'on aux Peres Recolets de Quebec. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 174.

17. Versailles, 5 juin 1712. « 200 L Gratif'on a la D'e de Repentigny. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer par gratification en considération de la manufacture des grosses couvertures qu'elle a établie en Nouvelle-France et de rapporter la présente et quittance.) f 175.

17. Versailles, 5 juin 1712. « 1000 L Gratif'on au S'r Galifet gouverneur des trois Rivieres. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 176.

17. Versailles, 5 juin 1712. « 500 L Gratif'on au S'r Dumesnil Nore major des troupes en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Florent Marcellin de payer par gratification en considération de ses services et de rapporter la présente et quittance.) f 177.

17. Versailles, 5 juin 1712. « 600 L Gratif'on au S'r Duplessis faber cap'ne de comp'ie en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 178.

17. Versailles, 5 juin 1712. « 2000 L Gratif'on au S'r de Ramezay gouverneur de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine de payer par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 179.

17. Marly, 13 juin 1712. « 200 L Gratif'on au S'r de la Martiniere con'er au con'el Superieur de Quebec. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin, de payer par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 169.

17. Marly, 13 juin 1712. « 6000 L a Rochefort a compte des depenses des prisonniers de guerre a Quebec. » (Ordre donné au tré-

sorier de la Marine, Me Florent Marcellin de Selle, de remettre cette somme à Rochefort suivant les ordres du sieur Begon à compte des dépenses des prisonniers de guerre.) f 169 bis.

17. Marly, 13 juin 1712. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis a Rochefort par M'e florent Marcellin de Selle tresorier gnal de la marine pour Employer aux Depenses faites et a faire a Plaisance pour le Service de Sa Ma'té pendant la pnte année 1712 ainsy q'l Ensuit. » (Pour les fortifications, appointements, solde et entretien de 3 compagnies, autres dépenses, solde de deux compagnies de la garnison de l'Acadie qui sont passées à Plaisance ; somme totale ; ordre donné au trésorier général de la marine de remettre cette somme à Rochefort, et de rapporter ledit état et ordonnance avec la présente ensemble les rôles des compagnies et les quittances des officiers majors.) f 187-188.

17. Marly, 15 juin 1712. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne estre faites par M'e florent Marcellin de Selle tresorier general de la marine tant pour les fortifications que pour achat de munitions, ustenciles et provisions necess' res pour le Service de Sa Ma'té en la nouvelle france Entretien des Compagnies des Soldats du Detachement de la marine App's et gratiff' ons des off'ers majors et autres Depenses dud. pays pendant la pnte année 1712 ainsy q'l Ensuit. » (Dépenses et autres dépenses, solde des compagnies, appointements des officiers généraux, gratifications ordinaires, appointements et soldes des officiers et soldats de la garnison de l'Acadie qui sont passés à Québec ; somme totale ; ordre donné au trésorier général de la marine d'employer cette somme aux dépenses de l'état et de rapporter les ordonnances, rôles et quittances.) f 189-192.

17. 21 décembre 1712. « Ordre du Roi a Florent Marcellin de Selle, trésorier général de la marine, de payer l'état des depenses de la Lousiane pour 1712. » (Texte omis.) f 201-202.

18. Versailles, 21 mars 1713. « 200 L au procureur des Peres Recolets servant a l'acadie par gratiff'on Extraord're 1712. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle de payer de sa charge de 1712 et de rapporter la présente et quittance.) f 60.

18. Versailles, 13 mars 1714. « 43659 L au S'r fournet pour le prix de 940 habits qu'Il a fourny pour les soldats de Quebec et Plaisan-

ce. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer cette somme de sa charge de 1712 au sieur Fournet pour la fourniture des habits des soldats des colonies ; ordre de rapporter les pièces justificatives, la présente et quittance.) f 134.

19. Paris, 5 mai 1716. « 4000 L au S'r de Lubercaze app' de 1712. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle de payer de sa charge de 1712 pour les approvisionnements du sieur Lubercaze et de rapporter la présente et quittance.) f 7.

19. Louvre, 31 mai 1717. « 9125 L 19 s 10 d a Québec parfait payement des dépenses des prisonniers de guerre 1712. » (Le sieur de Selle trésorier général de la marine en 1712, remettra à Québec, des fonds de sa charge de 1712 pour être employée suivant les ordres du sieur Begon, intendant de la marine.) f 215.

20. Paris, 9 avril 1718. « Marine 1712 — 4000 L au S'r de la Motte Cadillac pour ses app' en qualité de Gouverneur de la Louisiane 1712. » (Ordre donné au sieur de Selle, trésorier en exercice en 1712, de payer des fonds dudit exercice et de rapporter la présente et quittance.) f 47.

Voir aussi : 1713. 19. Paris, 29 mai 1717. « 2200 L au S'r de la forest pour ses app' en qualité d'Escrivain... » f 240.

Voir aussi : 1713. 22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 6421 L 3 s au S'r de Selle Tresorier gnal de la marine En Exercice L'année 1712... » f 33.

Voir aussi : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des dépenses de Mississipy. » f 69.

Voir aussi : 1717. 19. 31 mai 1711. « Ordres envoyez a M. Gaudion le 9 juin 1717 pour le Canada. » f 226.

1713

18. 27 février 1713. « Ordre au S'r de Selle Tresorier général de la marine de payer 128 L pour les menues hardes et fournitures livrees a douze filles embarquées par ordre du Roi pour la Louisiane. » (Texte omis.) f 99.

18. Rambouillet, 18 juin 1713. « 300 L aux Enfans du feu S'r Duplessis faber cap'ne en pied par gratif'ons. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Pierre N. Gaudion, de payer et de rapporter la présente, ordonnance et quittance.) f 90.

18. Versailles, 20 juin 1713. « Estat des Fonds que le Roy Veut et ordonne estre remis a Rochefort par M'e Pierre Nicolas Gaudion Tresorier general de la marine pour employer aux depenses faites et a faire a Plaisance pour le Service de Sa Ma'té pendant la pnte anné 1713 Ainsy qu'il ensuit. » (Pour les fortifications, appointements, solde et entretien, autres dépenses, solde de deux compagnies, somme totale ; ordre donné au trésorier général de la marine de remettre cette somme à Rochefort et de rapporter ledit état, ordonnances avec la présente, ensemble les rôles des compagnies et quittances des officiers majors.) Signé Louis Phelypeaux. f 56.

18. Versailles, 20 juin 1713. « Estat de la Depense que le Roy veut et ordonne estre faite au pays de Canada ou nouvelle france par le fermier du Domaine d'occident tant pour les app's des gouverneurs Lieutenans de Roy majors et off'ers de justice que pour l'Entretien des maisons Religieuses Solde des garnisons et autres depenses dud. pays pendant la pnte année 1713. » (Pour les officiers de guerre et garnisons ordinaires à Québec, Montréal, Trois-Rivières ; maisons religieuses à Québec, Montréal ; officiers de justice à Québec, Montréal, Trois-Rivières, autres officiers de justice et de police servant à Québec, hôpital de Québec, dépenses extraordinaires, rétablissement du Palais de Québec brûlé ; somme totale ; laquelle sera payée par le fermier Me Louis Guigues du Domaine d'Occident et rapportera la présente, ordonnance et quittances.) f 77-81.

18. Rambouillet, 21 juin 1713. « 1000 L Gratif'on au S'r Galifet Gouverneur des Trois Rivieres. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Pierre Nicolas Gaudion, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 84.

18. Versailles, 24 juin 1713. « 150 L Gratif'on au S'r de la Martiniere p'er con'er au Con'el Supérieur de Canada. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Pierre Nicolas Gaudion, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 84.

18. Versailles, 24 juin 1713. « 46000 L a Rochefort a compte des marchandises et munitions a Envoyer En Canada. » (Le sieur Gaudion, trésorier général de la marine, remettra cette somme à Rochefort, en assignation du trésor royal sur le dixième du revenu des biens de la généralité de Montauban, pour être employée suivant les ordres de M. de Beauharnois, intendant de la marine, à compte du prix des marchandises et munitions.) f 85.

18. Rambouillet, 28 juin 1713. « 2000 L Gratif'on au S'r de Ramezay gouv'eur de Montreal. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 86.

18. Rambouillet, 28 juin 1713. « 500 L en gratif'on au S'r Dumensil Nore gajor des troupes en la nouvelle france. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me P.N. Gaudion, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 88.

18. Rambouillet, 28 juin 1713. « 500 L Gratif'on aux Peres Recolets de Quebec. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 89.

18. Rambouillet, 28 juin 1713. « Estat des depenses que le Roy veut et orsonne estre faites par M'e Pierre Nicolas Gaudion tresorier general de la marine tant pour les fortifications que pour achat des munitions ustenciles et provisions necessaires pour le service de Sa Ma'té en Canada ou nouvelle france Entretien des Compagnies des soldats du Detachement de la marine app's et gratif'ons des off'ers majors et autres Depenses dud. pays pendant la pnte année 1713 ainsy q'l Ensuit. » (Dépenses faites en 1711 et 1712 rejetées sur la présente année, fortification et autres dépenses, solde des compagnies, appointements des officiers généraux et autres entretenus audit pays, gratifications ordinaires, appointements et solde des officiers et soldats de deux compagnies, rétablissement du Palais de Québec brûlé, somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme pour les dépenses à faire en Canada et de rapporter les ordonnances, quittances des officiers et rôles des compagnies.) f 91-94.

18. Versailles, 2 juillet 1713. « Estat des sommes que le Roy veut et ordonne estre Employées par M'e pierre Nicolas Gaudion Tresorier

general de la marine a l'entretien des Ecclesiastiques Residens a L'acarie pendans La presente année 1713 ainsi qu'il En suit. » (Enumération des dépenses, somme totale, ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente ordonnance et quittance.) Signé Louis Phelypeaux. f 63-64.

18. Paris, 23 juillet 1713. « Lettre de Lhôtellier. » (Mentionne qu'il envoie l'ordonnance de Malézieu et aussi copie collationnée d'une ordonnance de M. Mithon de 9,000 livres qu'il a fait payer à M. Choiseul.) Signé Lhôtellier. f 67-68.

18. Marly, 21 août 1713. « 200 L Gratif'on Extraordinaire aux peres Recolets de l'acadie. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Pierre Nicolas Gaudion, de payer par gratification en considération des services rendus et de rapporter la présente et quittance.) f 71.

18. 9 septembre 1713. « Ordre du Roi au S'r Pierre Nicolas Gaudion Tresorier général de la marine de payer l'etat de depenses de la Louisiane. » f 100-102.

18. Versailles, 2 décembre 1713. « 15000 L au S'r fournet a Compte des habits des Soldats des Colonies du Canada. » (Le sieur Gaudion trésorier général de la marine paiera au sieur Fournet 15,000 livres à compte des habits qu'il doit fournir et de rapporter la présente et quittance pour obtenir plus ample décharge.) f 95.

19. Paris, 5 mai 1716. « 4000 L au S'r de Lubercaze app' de 1713. » (Ordre donné au trésorier de la marine, Me Pierre Nicolas Gaudion de payer de sa charge de 1713 pour les appointements du sieur de Lubercaze et de rapporter la présente et quittance.) f 8.

19. Paris, 1er décembre 1716. « 7320 L a la veuve du S'r Gereau de Monsegur pour Indemnité. » (Ordre donné au trésorier général de la marine Me Pierre Nicolas Gaudion en exercice en 1713, de payer de sa charge dudit exercice à Marie Tortel, veuve du sieur Gereau, pour le dédommagement de deux graves et de la non-jouissance d'iceux que son mari a acquis, et dépossédé par les marchands ; ordre de rapporter les pièces justificatives, la présente et quittance.) f 13.

19. Paris, 15 mars 1717. « 250 L au S<sup>r</sup> La Grange Chirurgien pour ses app' des cinq d'ers mois 1713 qu'il a servy a l'Isle Royale. » (Ordre donné au trésorier général, Me Gaudion en exercice en 1713, de payer de sa charge dudit exercice et de rapporter la présente et quittance.) f 234.

19. Paris, 12 avril 1717. « 17272 L pour Indemnité au S<sup>r</sup> de Lubercaze Sur 1713. » (Ordre donné au sieur Gaudion, trésorier de la marine en 1713, de payer de sa charge de l'exercice de ladite année au sieur Lubercaze pour indemnité en considération des pertes qu'il a souffert sur les effets qui lui ont été donnés en paiement des avances qu'il a faites ; ordre de rapporter les lettres patentes, la présente et quittance.) f 236.

19. Paris, 29 mai 1717. « 2200 L au S<sup>r</sup> de la forest pour ses app' en qualité d'Ecrivain a Plaisance en 1712 1713 1714 et 8 p'ers mois 1715. » (Ordre donné au sieur de Selle, trésorier général en exercice en 1713, de payer de sa charge dudit exercice au sieur La Forest pour ses appointements de 1712 à 1715, qu'il a servit à l'évacuation de la place ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 240.

19. Louvre, 31 mai 1717. « 846 L a Quebec pour les depenses des prisonniers de guerre 1713. » (Le sieur Gaudion, trésorier général de la marine en 1713, remettra cette somme des fonds dudit exercice pour être employée suivant les ordres du sieur Begon, intendant de la marine.) f 216.

19. Louvre, 31 mai 1717. « 585 L a Quebec a compte de la solde de quatre ouvriers passez a l'Isle Royale en 1713. » (Le sieur Gaudion, trésorier de la marine en 1713, remettra cette somme, du fonds dudit exercice, pour être employée suivant les ordres du sieur Begon.) f 217.

19. Paris, 31 mai 1717. « 350 L au S Dominique de la Marche Re-colet a compte de ses app' en qualité d'Aummonier en Canada commencez le 11 aout 1713. » (Ordre de payer donné au sieur Gaudion, trésorier général de la marine en 1713, des fonds dudit exercice et d'employer cette somme à compte dudit exercice pour la même somme que son commis a payée en 1713 suivant les ordres du sieur Begon, au sieur Dominique de la Marche ; ordre de rapporter la présente, ordonnance du Sieur Begon et quittance.) f 218.

19. Louvre, 31 mai 1717. « 15000 L A Quebec pour le fret des Effets et nourriture de passagers envoyez a l'Isle Royale 1713. » (Le sieur Gaudion, trésorier en exercice en 1713, remettra cette somme à Québec des fonds dudit exercice pour être employée suivant les ordres de M. Begon, intendant en Canada.) f 256.

19. Paris, 13 juillet 1717. « 16830 L au S'r founet pour l'habillement qu'Il a fait en 1713 pour la garnison de l'Isle Royale. » (Ordre donné au trésorier en exercice en 1713, le sieur Gaudion, de payer des fonds dudit exercice et de rapporter lesdits états, certificat et facture d'embarquement et l'état des frais d'emballage, pièces justificatives, la présente et quittance.) f 268.

22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 6421 L 3 s au S'r de Selle Tresorier gnal de la marine En Exercice L'année 1712, pour l'acquittement des Lettres de Change tirées de Canada En Echange de la Monnoye de Carte. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Gaudion, de payer cette somme de son exercice de 1713 au Sieur de Selle et de rapporter la présente et quittance.) f 33.

22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 86107 L 18 s Au S'r de Champigny Tresorier gnal de la marine En Exercice l'année 1717 pour l'acquittement des Lettres de Change tirées de Canada En Echange de la Monnoye de Carte. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Gaudion, de payer cette somme de son exercice de 1713 au sieur de Champigny en exercice en 1717 et de rapporter la présente et quittance pour que la dépense soit passée aux états et comptes de l'année 1713 et admise dans la recette de ceux du sieur Champigny en 1714.) f 34.

22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 158754 L 10 s Au S'r de Selle, tresorier gnal de la marine En Exercice L'année 1715 pour l'acquittement des Lettres de Change tirées de Canada En Echange de la Monnoye de Carte. » (Ordre donné au sieur Gaudion, trésorier général de la marine, de payer cette somme de son exercice de 1713 au sieur de Selle, trésorier en 1715 ; et de rapporter la présente et quittance pour passer la dépense aux comptes et la recette des comptes du Sieur de Selle en l'année 1715.) f 35.

22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 11212 L 2 s Au S'r de Vanolles commis pour achever l'Exercice de 1709 pour l'acquitte-

ment des Lettres de Change tirées de Canada en Echange de la monnoye de Carte. » (Ordre donné au sieur Gaudion, trésorier général de la marine, de payer cette somme de son exercice de 1713 et de rapporter la présente et quittance pour que la dépense soit admise dans la recette des comptes dudit Sieur de Vanolles de l'année 1709.) f 36.

22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 185343 L 15 s Au S'r de Champigny Tresorier de la marine En Exercice L'année 1711 pour L'acquittement des Lettres de Change tirées de Canada En Echange de la Monnoye de Carte. » (Ordre donné au sieur Gaudion, trésorier général de la marine, de payer cette somme de son exercice de 1713 et de rapporter la présente et quittance pour que ladite somme soit passée dans la recette des comptes de 1711 du sieur de Champigny.) f 37.

22. 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 182194 L 4 s Au S'r de Champigny Tresorier gnâl de la Marine En Exercice l'année 1721 pour l'acquittement des Lettres de Change tirées de Canada En Echange de la monnoye de Carte. » (Ordre donné au sieur Gaudion, trésorier général de la marine, de payer cette somme de son exercice de 1713 et de rapporter la présente et quittance pour que la somme soit passée dans la recette des comptes du sieur Champigny de 1714.) f 38.

22. Versailles, 14 novembre 1722. « Estat des Sommes qui ont esté payées par M'e Pierre Nicolas Gaudion tresorier general de la marine En Exercice L'année 1713 pour dépenses faites a Quebec a l'occasion du service suivant les ordres du S'r Begon Intend't de la marine En Canada pend't lad année 1713. » (Gages de divers ouvriers envoyés de Québec à l'île Royale, fret de marchandises et munitions et autres dépenses à ce sujet, dépenses au sujet des prisonniers de guerre anglais, somme totale ; ordre d'employer cette somme.) f 248.

Voir aussi : 1714. 18. Marly, 30 juin 1714. « Estat des Depenses que le Roy Veut et ordonne estre faites par M'e Louis françois Moufle de Champigny... » f 121-124.

Voir aussi : 1714. 22. Paris, 21 mai 1721. « Estat des Sommes qui ont esté payées par M'e Louis françois Moufle de Champigny... » f 78-79.

Voir aussi : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extrait des dépenses de Mississipy. » f 69.

Voir aussi : 1717. 19. 31 mai 1711. « Ordres envoyez a M. Gaudion le 9 juin 1717 pour le Canada. » f 226.

## 1714

18. s.d « Estat de dépenses de la Louisiane 1714. » (Extrait) f 140-141.

18. Versailles, 12 mars 1714. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis a Rochefort et Envoyez a l'Isle Royale en la Nouvelle France par M'e Louis François Moufle de Champigny trésorier general de la marine en Exercice la pnte année 1714 pour Estre employez aux Dépenses a faire aud. pays tant pour le nouvel Etablissement que Sa Ma'té a ordonné d'y faire que pô les app's et Gratiff'ons des off'ers majors et pour l'Entretien de la garnison et autres dépenses dud. pays concernant le service de Sa Ma'té pendant lad. année. » (Pour les fortifications et achats de marchandises et munitions à envoyer audit pays, les appointements des officiers, gratifications, diverses dépenses, dépenses extraordinaires ; somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine de payer et de rapporter la présente ordonnance, celle du Sieur Costebelle, rôles des compagnies et quittances des officiers.) f 111-112.

18. 13 mars 1714. « Ordre du Roi a Florentin Marcelin de Selle de payer 4721 L 10 a Fournet pour le prix de 100 habits pour les troupes de la Louisiane. » (Texte omis.) f 139.

18. Versailles, 19 mars 1714. « 150 L Gratiff'on au S'r de la Martiniere. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 117.

18. Versailles, 19 mars 1714. « 300 L Gratiff'on au S'r Poiré. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny, de payer cette somme au sieur Poiré en considération de l'établissement à Québec pour la pêche aux marsouins et de rapporter la présente et quittance.) f 133.

18. Versailles, 10 avril 1714. « 3225 L Au S'r Soubras p'r ses gages et app' en qualité de Comm're ordonnateur a l'Isle Royale 9 d'ers mois 1714. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Louis François Moufle de Champigny, de payer pour l'établissement à faire pour le service du Roi à l'Isle Royale au sieur Soubras ordonnateur audit pays pour ses dépenses d'appointements et de rapporter la présente et quittance.) f 110.

18. 25 juin 1714. « Ordre du Roi a Louis Francois Moufle de Champigny de payer l'etat des depenses de la Louisiane. » f 136-138.

18. Marly, 30 juin 1714. « Estat des Depenses que le Roy Veut et ordonne estre faites par M'e Louis françois Moufle de Champigny tresorier general de la marine tant pour les fortiff'ons que pour achat de munitions ustenciles et provisions necess'res pour le service de Sa Ma'té en Canada en nouvelle france Entretien des Compagnies des soldats du Detachement de la marine app's et gratiff'ons des off'ers majors et autres depenses dud pays pendant la pnte année 1714. » (Pour les dépenses faites en 1713 rejetées sur la présente année, les fortifications et autres dépenses, solde des compagnies, appointements des officiers généraux et autres entretenus audit pays, gratifications ordinaires, pour le rétablissement du Palais de Québec qui a été brûlé ; somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme pour les dépenses de Canada et de rapporter ordonnance, quittances et rôles.) f 121-124.

18. Marly, 3 juillet 1714. « 2000 L Gratiff'on au S'r de Ramezay Gouv'eur de Montreal. » (Ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de Champigny, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 118.

18. Marly, 3 juillet 1714. « 1000 L Gratiff'on au S'r Galifet Gouv'eur des trois Rivieres. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 119.

18. Marly, 3 juillet 1714. « 500L Gratiff'on aux Peres Recolets Establis a Quebec. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 120.

18. Marly, 7 juillet 1714. « 300 L Gratiff'on aux Enfans du feu S'r Duplessis faber. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 114.

18. Marly, 24 juillet 1714. « 1300 L au Procureur de Cinq Peres Recolets Residens a l'acadie pour leur Entretien 1714. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny, de payer cette somme aux Pères Récollets pour leur entretien et en qualité de missionnaires ; ordre de rapporter la présente, ordonnance et quittance.) f 108.

18. Fontainebleau, 18 septembre 1714. « 400 L Aux Peres Recolets de l'Acadie par gratification. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 107.

18. Marly, 30 novembre 1714. « 400 L A Rochefort pour le prix des marchandises envoyées au S'r Gaulet servant a l'acadie. » (Le sieur de Champigny, trésorier général de la marine, remettra à Rochefort cette somme pour être employée suivant les ordres du sieur Beauharnois au paiement de marchandises en remboursement des dépenses que le sieur Gaulet a faites.) f 106.

20. Louisbourg, 31 décembre 1714. « Isle Royale — Balance de la Recette et Consommation des Effets appartenants a Sa Majesté destinez pour les fortifications et magasin de Louisbourg a Commencer du premier Septembre mil sept Cent quatorze jusquau dernier Decembre En suivant pendant l'Exercice du S'r Carrerot garde Magasin. » (Enumération des espèces, effets restant au magasin le 1er septembre 1714 suivant l'inventaire, envois de France, envois de Canada, envois de Plaisance, achats dans le pays, total de la recette, consommation ordinaire et extraordinaire, vente aux particuliers et aux troupes, total de la consommation, restant au magasin le 1er janvier 1715, trop, manque.) Signé Soubras, Carrerot. f 83-106.

18. Versailles, 1er avril 1715. « 13102 L 11 1 Au S'r Pascaud pour farines et pois qu'il a fourny a l'Isle Royale 1714. » (Le sieur de Champigny, trésorier général de la marine, en exercice en 1714 paiera cette somme de sa charge de 1714 au sieur Pascaud, marchand de la Rochelle, pour le prix des quintaux de farine et de pois

pour la subsistance de la garnison de l'Île Royale ; ordre de rapporter les pièces justificatives et quittance.) f 172.

19. Paris, 5 mai 1716. « 4000 L au S'r de Lubercaze app' de 1714. » (Ordre donné au trésorier de la marine, le sieur de Champigny, de payer de sa charge de 1714 pour les appointements du sieur de Lubercaze et de rapporter la présente et quittance.) f 6.

19. Paris, 29 janvier 1717. « 6000 L Gratiff'on a M. de Vaudreuil Gouverneur de Canada. » (Ordre donné au sieur de Champigny, trésorier en exercice en 1714 de payer de sa charge dudit exercice et de rapporter la présente et quittance.) f 230.

19. Paris, 15 mars 1717. « 200 L au S'r La Grange pour Suplement d'app' en qualité de Chirurgien a l'Isle Royale 1714 et 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle en exercice en 1714 de payer de sa charge dudit exercice et de rapporter la présente et quittance.) f 233.

19. Paris, 29 mai 1717. « 2000 L au S'r de la forest Escrivain pour luy tenir lieu de remboursement des depenses quil a faites pour l'Évacua'on de plaisance en 1714. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, en exercice en 1714, de payer des fonds dudit exercice et de rapporter la présente et quittance et état des dépenses.) f 239.

19. Louvre, 31 mai 1717. « 4000 L a Rochefort pour 200 barils de goudron Envoyez de Canada 1714. » (Le sieur de Champigny, trésorier général de la marine en 1714, emploiera cette somme des fonds de l'exercice de 1714 suivant les ordres du sieur Beauharnois intendant de la marine.) f 219.

19. Louvre, 31 mai 1717. « 2237 L 4 s a Quebec pour les depenses des prisonniers de guerre 1714. » (Le sieur de Champigny, trésorier de la marine en 1714, remettra cette somme à Québec des fonds dudit exercice pour être employée suivant les ordres du sieur Begon, intendant en Canada.) f 220.

19. Louvre, 31 mai 1717. « 900 L a Quebec pour le fret de 161 quart de farine envoyez a l'Isle Royale en 1714. » (Le sieur de Champigny, trésorier en 1714, remettra cette somme de l'exercice de ladite année pour être employée suivant les ordres du sieur Begon, intendant en Canada.) f 257.

19. Louvre, 31 mai 1717. « 4687 L 9 a l'Isle Royale pour depenses faites a l'occasion de l'Évacua'on de plaisance 1714. » (Le sieur de Champigny, trésorier en 1714, remettra cette somme à l'Isle Royale des fonds de l'exercice de ladite année pour être employée suivant les ordres du sieur Soubras, commissaire de la marine.) f 258.

19. Louvre, 12 juin 1717. « 6510 L a l'Isle Royale pour le fret du Navire de Thomas Read. » (Le sieur de Champigny, trésorier en exercice en 1714, remettra cette somme à l'Isle Royale des fonds du dit exercice suivant les ordres du sieur Soubras, commissaire de la marine.) f 263.

19. Paris, 2 juillet 1717. « 12238 L a l'Isle Royale parfait payement des depenses de 1714. » (Ordre donné au sieur de Champigny, trésorier en exercice en 1714, d'employer cette somme du fonds du dit exercice, suivant les ordres du sieur Soubras, commissaire de la marine ; ordre de rapporter la présente ordonnance, celle du sieur Soubras et quittance.) f 266.

20. Paris, 5 février 1718. « 1620 L recepte de la plus-value sur 4324 Escus remis a l'Isle Royale pour la depenses de 1714. » (Ordre donné au sieur de Champigny, trésorier en l'exercice de 1714 de charger au profit du Roi le reçu de l'état et compte de 1714 et de rapporter l'extrait de l'envoi de 4324 écus, la présente et le certificat de l'emploi qui en a été fait.) f 52.

21. Paris, 16 mai 1719. « Estat des Sommes que le Roy Veut et ordonne estre employées dans l'Estat et compte des depenses de la marine de l'Exercice de 1714 pô les payemens fait en Canada par M'e Louis françois Moufle de Champigny tresorier general de la marine pour les app's et Solde des officiers et Soldats de deux Compagnies de la Garnison de l'Acadie qui ont Servy en Canada pendant les 8 p'ers mois 1714 et pour les app's du Major de lad. Garnison pendant le mois de Janvier et de 25 jours de février de lad. année. » (Énumération des dépenses, somme totale ; ordre de payer et de rapporter ledit état avec la présente ordonnance, celle du sieur Begon, quittances et autres pièces justificatives.) f 26.

21. Paris, 4 novembre 1719. « Marine 1714 — 300 L au Pere Dominique de la marche aumosnier a l'Isle royalle po' son entretien de 1714. » (Ordre donné au sieur de Champigny d'employer cette

somme de son exercice de 1714 et de rapporter la présente et quittance.) f 83.

22. Paris, 21 mai 1721. « Etat des Sommes qui ont esté payées par M'e Louis francois Moufle de Champigny Tresorier gnal de la marine des fonds de l'Exercice de 1714 a M'e Charles Lilan munitionnaire des Vivres de la marine pour Vivres qu'il a fournis pour estre Envoyez a Plaisance sur le V'au Le Sacuislach commandé par le S' de St ovide Pour la Subsistance des Soldats Et Ouvriers pour le nouvel Etablissement de la Colonie de l'Isle Royale En 1713. » (Énumération, somme totale, ordre d'employer cette somme dans la dépense des comptes de 1714 et de rapporter ledit état, la présente ordonnance et quittance.) f 78-79.

*Voir aussi* : 1713. 19. Paris, 29 mai 1717. « 2200 L au S'r de la forest pour ses app' en qualité d'Escrivain... » f 240.

*Voir aussi* : 1713. 22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 86107 L 18 s Au S'r de Champigny... » f 34.

*Voir aussi* : 1713. 22. 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 182194 L 4 s Au S'r de Champigny Tresorier gnal de la Marine En Exercice l'année 1721... » f 38.

*Voir aussi* : 1716. 19. 20 janvier 1716. « Extraits des depenses de Mississipy. » f 69.

*Voir aussi* : 1718. 20. Louisbourg, 20 décembre 1718. « Lettre du S'r Soubras a M. Soubras (?) » f 78.

*Voir aussi* : 1718. 20. 20 décembre 1718. « Isle Royale — Memoire Instructif pour accompagner les Comptes de Recette et depense. » f 79-82.

*Voir aussi* : 1723. 23. Ile Royale, mars 1723. « Lettre a Monseigneur Le Comte de Toulouze du S'r de St ovide. » f 51-52.

1715

18. s.d. « Etat des depenses pour la Louisiane 1715. » (Texte omis.) f 183-185.

18. s.d. « Projet des dépenses a faire pour la Louisiane en 1715 avec la comparaison de celles de 1714. » (Texte omis.) f 187-188.

18. 23 janvier 1715. « Ordre du Roi a Louis François Moufle de Champigny, trésorier général de la marine. 2400 L de gratification a Clérac et La Cour lieutenants a la Louisiane. » (Texte omis.) f 189.

18. Paris, 6 mai 1715. « 400 L au S'r de la Ronde cap'ne a l'Isle Royale pour la depense de son passage en france. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer cette somme au sieur de la Ronde pour son remboursement de pareille somme qu'il a payée pour son passage en France : ordre de rapporter la présente, reçu du capitaine du vaisseau et quittance.) f 173.

18. Marly, 6 juillet 1715. « 200 L Gratif'on au S'r de la Martiniere p'er Con'er du con'el superieur de Quebec. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer et de rapporter la présente et quittance.) f 177.

20. Port Dauphin, 31 décembre 1715. « Isle Royale — Balance de la Recette et consommation des effets Appartent a Sa majesté destines pour les fortifications et magasins de louisbourg et du port dauphin a lisle royale a Commencer du premier Janvier 1715 jusquau dernier decembre Jd scavoir les six premiers mois a Louisbourg et au port dauphin, et le mois de decembre Au port dauphin seullem't pendant l'Exexcice du S' Carrerot laisné garde magazin. » (Enumération des espèces, envois des autres ports de la colonie, total de la recette, consommation ordinaire et extraordinaire compris les envois dans les ports de la colonie, ventes aux particuliers et aux troupes, total de la dépense, restant au magasin au 1er janvier 1716, trop, manque). Signé Soubras, Carrerot, f 107-136.

19. Paris, 18 mai 1716. « Estat des fonds que le Roy veut et ordonne estre remis a Rochefort et Envoyez a l'Isle Royale en Canada par M'e florent Marcellin de Selle tresorier general de la marine en Exercice l'année derniere 1715 pour Estre Employez au payement des depenses faites aud pays tant pour les fortiff'ons que pour les achats de marchandises et munitions, Appointemens et Gratiff'ons des off'ers majors Et pour l'Entretien de la garnison et autres depenses dud pays concernant le service de Sa Ma'té pendant lad année. » (Pour les fortifications et achats de marchandises et muni-

tions, appointements des officiers majors et autres entretenus, gratifications, solde et entretien de 7 compagnies, diverses dépenses pour le service de la colonie, dépenses extraordinaires, somme totale ; ordre donné au trésorier de la marine de remettre cette somme au port de Rochefort et de rapporter ledit état, la présente, ordonnance du Sieur Soubras, rôles des compagnies et quittance des officiers.) f 15-17.

19. Paris, 5 mai 1716. « 4000 L au S<sup>r</sup> de Lubercaze app<sup>l</sup> 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer de sa charge de 1715 pour les appointements du sieur Lubercaze et de rapporter la présente et quittance.) f 5.

19. Paris, 18 mai 1716. « Estat des depenses que le Roy veut et ordonne Estre faites par M<sup>e</sup> florent Marcellin de Selle tresorier general de la marine en Exercice l'année dernière 1715 tant pour les fortifications que pour achat de munitions ustenciles et provisions necessaires pour le service de Sa Ma<sup>té</sup> en Canada Entretien des Compagnies de Soldats du Detachement de la marine servant aud pays pendant lad année 1715. » (Dépenses de 1713 rejetées sur 1715, fortifications et autres dépenses pour le service du Roi, appointements et solde des compagnies, appointements des officiers généraux et autres entretenus, gratifications ordinaires pour le rétablissement du Palais de Québec, somme totale, ordre donné au trésorier de la marine d'employer cette somme de sa charge de 1715 pour le paiement des dépenses faites en Canada et de rapporter la présente ordonnance, celle du sieur Begon, quittances des officiers et rôles des compagnies.) f 28-30.

19. Paris, 22 mai 1716. « 300 L Gratiff'on aux Enfans du feu S<sup>r</sup> Duplessis faber Cap<sup>ne</sup> de Comp<sup>ie</sup> en Canada 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle en exercice en 1715, de payer de sa charge dudit exercice, somme ordonnée par gratification en considération des services du feu sieur Duplessis ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 49.

19. Paris, 22 mai 1716. « 200 L Gratiff'on a la D<sup>me</sup> de Repentigny 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent

Marcellin de Selle, de payer de sa charge de 1715 pour la manufacture de grosses couvertures établie en Canada par la dame de Repentigny et de rapporter la présente et quittance.) f 51.

19. Paris, 22 mai 1716. « 500 L Gratiff'on aux Peres Recolets Etablis a Quebec 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me de Selle de payer de sa charge de 1715 et de rapporter la présente et quittance.) f 52.

19. Paris, 22 mai 1716. « 500 L Gratiff'on au S'r Le Verrier en qualité de major des troupes en Canada 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer de sa charge de 1715 et de rapporter la présente et quittance.) f 53.

19. Paris, 22 mai 1716. « 1000 L Gratiff'on au S'r Galifet Gouverneur des trois Rivieres 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me de Selle, de payer de sa charge de son exercice de 1715 et de rapporter la présente et quittance.) f 54.

19. Paris, 22 mai 1716. « 2000 L Gratiff'on au S'r Ramezay Gouverneur de Montreal 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me de Selles, de payer de sa charge de l'exercice de 1715 et de rapporter la présente et quittance.) f 55.

19. Paris, 15 juin 1716. « 318 L 1 s 10 d Au S'r Le Verrier pour 7 mois 19 jours de sa gratiff'on de major des troupes en Canada 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, le sieur de Champigny, de payer de sa charge de l'exercice de 1714 et de rapporter la présente et quittance.) f 58.

19. Paris, 12 août 1716. « 2996 L 13 s 4 d Au S'r de Grandville Enseigne de V'au pour 3 ans 8 mois et 10 jours d'app' tant en lad qualité qu'En cette de Compagnie a la Louisianne finis le 1er juillet 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent Marcellin de Selle, de payer et de rapporter la présente, l'ordonnance du sieur Beauharnois, intendant de la marine, et quittance du Sieur de Grandville.) f 73.

19. Paris, 1er octobre 1716. « Estat des Depenses que le Roy veut et ordonne estre faites de l'avis du Duc d'orleans son oncle Regent par M'e florent Marcellin de Selle tresorier general de la marine en

Exercice l'année dernière 1715 tant pour les fortifications que pour les app' et solde des Off'ers majors ouvriers off'er mariniers matelots moussettes et soldats Entretien pour le service de sa Majesté au pays de la Louisiane Et pour l'achat de munitions nécessaires pour l'Entretien du fort Louis et de la garnison dud pays pendant lad année 1715. » (Dépenses pour les fortifications, solde et entretien de 4 compagnies, entretien de l'hôpital et de la chapelle, autres dépenses, somme totale ; ordre donné au trésorier général de la marine d'employer cette somme aux dépenses à faire, ordre de rapporter avec la présente ordonnance celle du sieur Duclos et du sieur Hubert, rôles de montre et revues et quittances.) f 76-77.

19. Paris, 7 mai 1717. « 1700 L. Au frere Pascal Recolet pour l'Entretien des Peres dud ordre Missionnaires a l'acadie 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine, Me Florent M. de Selle, de payer de sa charge de 1715 et de rapporter la présente et quittance.) f 164.

19. Paris, 29 mai 1717. « 200 L au S'r de la forest Escrivain servant cy devant a Plaisance 4 d'ers mois 1715. » (Ordre donné au sieur de Selle, trésorier en 1715, de payer de sa charge de l'exercice de ladite année pour les appointements du sieur de la Forest pour les 4 derniers mois de 1715 ; ordre de rapporter la présente et quittance.) f 241.

19. Paris, 29 mai 1717. « 2000 L au S'r de la forest Escrivain, p' les voyages q'l a esté obligé de faire pour l'Establissement du port Toulouze a l'Isle Royale en 1715. » (Ordre donné au sieur de Selle, trésorier de la marine en exercice en 1715, de payer dudit exercice et de rapporter la présente et quittance.) f 242.

19. Paris, 2 juillet 1717. « 20534 L a l'Isle Royale parfait payement des depenses dud pays 1715. » (Ordre donné au trésorier général de la marine 1715, le sieur de Selle, d'employer des fonds de cet exercice cette somme pour le paiement des excédents de dépense suivant les ordres du sieur Soubras et quittance.) f 267.

20. Paris, 31 décembre 1718. « 3444 L 7 10 suplement de la depense du prix des farines et Lards envoyez a l'Isle Royale 1715. » (Ordre donné au sieur de Selle, trésorier en exercice en 1715, de

payer des fonds dudit exercice ; ordre de rapporter la présente, l'ordonnance du Sieur Beauharnois, et la quittance.) f 66.

21. 8 mai 1720. « S.A.R. a accordé a M. de Ramezay gouverneur de Montreal 1500 L de gratification en consideration des depenses qu'il a esté obligé de faire en 1715 & 1716 qu'il a commandé dans la colonie en l'absence de m. de vaudreuil. » (Texte omis.) f 257.

*Voir aussi* : 1713. 19. Paris, 29 mai 1717. « 2200 L au S'r de la forest pour ses app' en qualité d'Ecrivain... » f 240.

*Voir aussi* : 1713. 22. Paris, 2 juillet 1721. « Marine 1713 — 158754 L 10 s au S'r de Selle, tresorier gnal de la marine En Exercice L'année 1715 pour l'acquittement des Lettres de Change... » f 35.

*Voir aussi* : 1714. 19. Paris, 15 mars 1717. « 200 L au S'r La Grange pour Supplement d'app' en qualité de Chirurgien... » f 233.

*Voir aussi* : 1716. 20. Louisbourg, 30 septembre 1716. « Balance de la Recette et consommation des effets appartenant a sa Majesté... » f 149-156.

*Voir aussi* : 1716. 20. Toulouze, 30 septembre 1716. « Isle Royale — Balance de la Recette et consommation des Effets appartenants a sa majesté... » f 137-148.

*Voir aussi* : 1717. 19. 31 mai 1711. « Ordres envoyez à M. Gaudion le 9 juin 1717 pour le Canada. » f 226.

*Voir aussi* : 1718. 20. Louisbourg, 20 décembre 1718. « Lettre du S'r Soubras a M. Soubras (?) » f 78.

*Voir aussi* : 1718. 20. 20 décembre 1718. « Isle Royale — Memoire Instructif pour accompagner les Comptes de Recette et de-pense... » f 79-82.

Cameron NISH,  
professeur à l'Université Sir George Williams  
et  
directeur de recherche,  
Centre de Recherches en Histoire économique  
du Canada français.